



FR

CONSEIL DE DIRECTION
107^{ème} session
Rome, 27-29 mai 2026

UNIDROIT 2026
C.D. (107) 21
Original: anglais
avril 2026

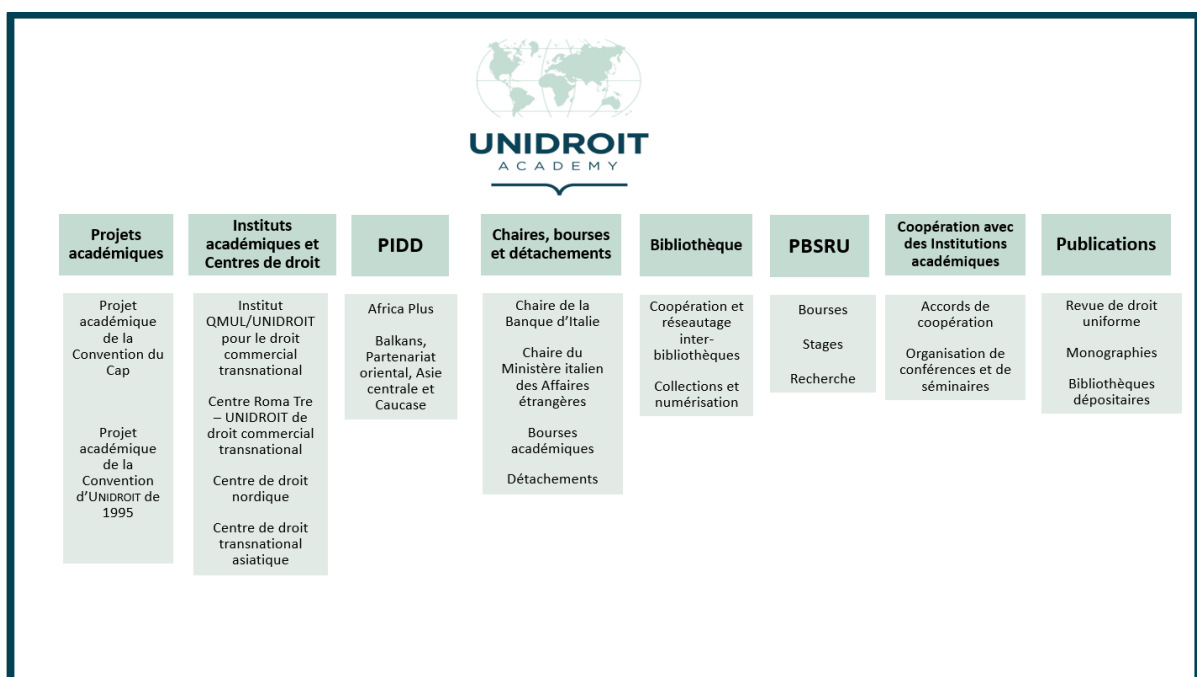
Point n°11 de l'ordre du jour: Académie d'UNIDROIT

(préparé par le Secrétariat)

<i>Sommaire</i>	<i>Développement du réseau et des activités académiques d'UNIDROIT</i>
<i>Action demandée</i>	<i>Prendre note des activités et soutenir les initiatives du Secrétariat</i>
<i>Documents connexes</i>	<i>Liens dans le document</i>

I. INTRODUCTION

1. En 2021, lors de sa 100^{ème} session, le Conseil de Direction a approuvé la proposition du Secrétariat de créer l'Académie d'UNIDROIT, en vue de permettre l'adoption d'une approche unifiée pour les nombreuses activités académiques non législatives interdépendantes d'UNIDROIT ([C.D. \(100\) B.22](#)). Le présent document fait le point sur toutes les activités comportant une composante principalement universitaire, comme l'indique le tableau ci-dessous.



II. PROJETS ACADÉMIQUES D'UNIDROIT

A. Projet académique de la Convention du Cap



2. Le *Cape Town Convention Academic Project* (CTCAP) est une initiative conjointe d'UNIDROIT et de la Faculté de droit de l'Université de Cambridge, sous les auspices du *Centre for Corporate and Commercial Law* (3CL). Le Groupe de travail aéronautique est le parrain fondateur du CTCAP, tandis que le Professeur Ignacio Tirado (UNIDROIT), la Professeure Louise Gullifer (Université de Cambridge) et le Professeur Jeffrey Wool (Groupe de travail aéronautique) en sont les directeurs.

3. L'objectif principal du CTCAP est de faciliter et de promouvoir l'étude et l'évaluation académiques de la Convention du Cap et de ses Protocoles. Pour ce faire, il fournit un dépôt complet, numérisé et consultable (www.ctcap.org) de documents et de publications liés à la Convention du Cap et à ses Protocoles. De temps à autre, le CTCAP publie également des annotations au Commentaire officiel de la Convention et du Protocole aéronautique afin de fournir des orientations supplémentaires sur des questions spécifiques pertinentes pour les praticiens et les chercheurs de la Convention du Cap. Elle publie également le *Cape Town Convention Academic Journal* et organise la conférence annuelle du *Cape Town Convention Academic Project*, qui se tient désormais régulièrement à l'Université de Cambridge, après avoir eu lieu à l'Université d'Oxford et à UNIDROIT.

4. Enfin, le CTCAP supervise également trois projets connexes: le projet [d'évaluation économique de la réforme du droit commercial international \(EE ICLR\)](#), le [projet sur les meilleures pratiques dans le domaine de la conception et de l'exploitation des registres électroniques \(BPER\)](#) et le [projet sur la mise en œuvre et le respect des traités de droit commercial international \(projet de traité\)](#). Ces projets complètent la recherche sur la Convention du Cap et le droit transnational en général. En 2021, le projet BPER a publié un [Guide des meilleures pratiques pour les registres électroniques des garanties](#) et, depuis, il s'est concentré sur l'élaboration de pratiques exemplaires pour les registres électroniques du commerce.

5. Depuis la 105^{ème} session du Conseil de Direction, deux concours de plaidoirie supplémentaires ont été organisés sous les auspices du CTCAP dans le but de familiariser les étudiants et les juges avec la Convention du Cap et son Protocole aéronautique par le biais de modèles complexes de faits hypothétiques et d'exercices éducatifs dans un cadre judiciaire simulé. Les scénarios hypothétiques et les documents connexes sont adaptés à la juridiction de chaque site de compétition. Le 24 juin 2025, un concours de plaidoirie a opposé les équipes des Facultés de droit du *Trinity College* de Dublin et de la *University College* de Dublin. Le concours était présidé par trois juges irlandais: les juges Eileen Roberts, Michael Quinn et Denis MacDonald. Un deuxième concours de plaidoirie, basé sur un scénario d'insolvabilité transfrontalière entre l'Irlande et le Nigeria, s'est déroulé le 12 novembre 2025 à Abuja, Nigeria, entre des équipes de l'Université de Bénin et de l'Université de Lagos. Le jury était composé de trois juges de la Haute Cour fédérale: les juges Joyce Abdulmalik, Binta Nyako et James Omotosho. Des informations plus détaillées sur le programme de plaidoirie de la Convention du Cap sont fournies en Annexe (en anglais seulement).

6. Les 2 et 3 septembre 2025, la 14^{ème} conférence annuelle du CTCAP s'est tenue au Robinson College de l'Université de Cambridge en format hybride. La conférence, qui a réuni 65 participants en personne et 46 participants en ligne, était consacrée au thème "*Treaty implementation and the*

Cape Town Convention". Le programme comprenait des interventions d'éminents universitaires et d'experts de la Convention du Cap issus de tous les domaines. La conférence s'est déroulée dans un esprit très interactif, chaque session offrant de nombreuses occasions de formuler des commentaires et de poser des questions.

7. Le neuvième atelier du projet BPER a été organisé par le CTCAP les 18 et 19 juin 2025 au siège d'UNIDROIT à Rome et en ligne, avec le soutien de la Fondation d'UNIDROIT et d'Aviareto. Les participants ont examiné les 24 facteurs de performance essentiels qui, ensemble, constituent le cadre d'un registre électronique du commerce adapté aux objectifs, et ont convenu que le Guide sur les meilleures pratiques dans le domaine de la conception et du fonctionnement des registres électroniques du commerce ferait l'objet d'une consultation ciblée avant sa finalisation.

8. La consultation ciblée a été lancée le 1^{er} septembre au Robinson College de l'Université de Cambridge et s'est achevée le 22 novembre 2025. Du 7 au 10 octobre 2025, elle a fait l'objet d'une promotion lors de la réunion annuelle 2025 du *Corporate Registers Forum*, en Tunisie. Les réponses reçues ont apporté des points de vue variés provenant de groupes de parties prenantes ciblés d'Europe, des Amériques et de la région MENA.

9. Le dixième et dernier atelier s'est tenu en ligne le 5 février 2026 et était consacré à la finalisation du Guide à la lumière des commentaires recueillis lors de la consultation ciblée. Les participants se sont mis d'accord, entre autres, sur des précisions concernant les modèles et les fonctions des registres, ainsi que sur les différences entre les juridictions en matière de compétences juridiques et de responsabilité des conservateurs. Le guide aborde en détail le rôle que doit continuer à jouer la supervision humaine dans les processus automatisés et les technologies émergentes, ainsi que les normes techniques d'interopérabilité. Le Guide sur les meilleures pratiques dans le domaine de la conception et du fonctionnement des registres électroniques du commerce devrait être lancé lors de la 107^{ème} session du Conseil de Direction le 29 mai 2026.

10. Le onzième atelier (restreint) consacré au projet EE ICLR a été suivi d'une consultation ciblée lancée le 28 avril 2025 et d'un atelier de consultation qui s'est tenu le 17 juin 2025 2024, au siège d'UNIDROIT et en ligne. Cet atelier a réuni 23 participants, dont des universitaires et des représentants d'organisations telles que la Banque européenne pour la reconstruction et le développement, l'Organisation mondiale du commerce et la Banque asiatique de développement, et a permis de débattre des commentaires reçus concernant l'amélioration et la finalisation du Cadre et du Guide. Ces commentaires ont servi de base aux révisions ultérieures, à l'élaboration de nouvelles études de cas et à la finalisation du Guide. Le Cadre et le Guide d'évaluation économique de la réforme du droit du commerce international devraient être publiés en mai 2026.

11. Le deuxième atelier du Projet sur les traités s'est tenu le 4 septembre 2025 au Centre Lauterpacht de l'Université de Cambridge et en ligne, en présence de 18 participants issus de divers domaines du droit des traités. Il a porté sur l'examen du premier projet d'orientation élaboré par le Secrétariat d'UNIDROIT et sur la formulation de commentaires. Le prochain et dernier atelier est prévu pour le 8 juin 2026 et sera consacré à l'examen et à la finalisation du document d'orientation.

B. Projet académique de la Convention d'UNIDROIT de 1995



12. Le [Projet académique de la Convention d'UNIDROIT de 1995 \(UCAP\)](#) vise à accroître la connaissance de la Convention d'UNIDROIT de 1995 et à promouvoir et à créer des liens entre les recherches (inter)nationales pertinentes menées par les universités et d'autres organismes actifs dans le domaine du droit du patrimoine culturel.

13. En mars 2026, quatorze universités (d'Argentine, d'Australie, du Brésil, de Chine, des États-Unis d'Amérique, de Hongrie, d'Italie, des Pays-Bas, de Pologne et de Suisse), la *Law Schools Global League* (une association de 31 facultés de droit de premier plan des cinq continents) et l'Association des étudiants européens pour le patrimoine culturel (ESACH) avaient rejoint l'UCAP en tant que partenaires institutionnels, tandis que 44 professeurs, chercheurs, avocats, doctorants, etc., s'étaient joints en tant qu'partenaires individuels. Plusieurs partenaires ont organisé des cours ou des conférences pour promouvoir les instruments d'UNIDROIT dans ce domaine. En 2025, l'UCAP a accueilli trois nouveaux associés individuels: Mme Sarah Boxer (Candidate au Doctorat à la *Harvard Law School*; titulaire d'une Maîtrise en droit de l'Université de Cambridge, 2025, Royaume-Uni), Mme Elaine Tornes Blanco (Bibliothécaire et Professeure adjointe, Faculté de droit de l'Université de Miami, États-Unis d'Amérique) et Mme Varna Vadász (Chercheuse et Chargée de mission scientifique à l'Institut d'études juridiques ELTE CSS, Hongrie).

14. Plusieurs conférences sur les instruments d'UNIDROIT et les travaux relatifs aux biens culturels ont été données en 2025 et au début de l'année 2026 dans le cadre de l'UCAP par le Secrétariat ou des partenaires, parmi lesquelles: un séminaire en ligne intitulé "*Private International Law and Restitution of Cultural Objects*" organisé par l'Université Carlos III de Madrid (Espagne); la conférence annuelle à l'Université LUISS dans le cadre du Master en droit de l'art; et une conférence dans le cadre du Master en diplomatie publique et culturelle avancée pour les relations internationales à l'*Università del Sacro Cuore (UNICATT)*.

15. Plusieurs partenaires ont organisé des cours ou des conférences pour promouvoir les instruments d'UNIDROIT dans ce domaine, et en particulier un webinaire pour célébrer le 30^{ème} anniversaire de la Convention d'UNIDROIT de 1995 intitulé "*Challenges of the restitution of cultural property. The 30th anniversary of the 1995 UNIDROIT Convention*", organisé par le Département de droit de la Faculté des Sciences juridiques et politiques de l'Université Loyola Andalucía, le Département de droit civil et le Département de droit des affaires de la Faculté de droit de l'Université Externado de Colombie et l'UCAP.

16. Dans le cadre de l'UCAP, UNIDROIT a été invité à donner des conférences sur ses instruments relatifs aux biens culturels dans plusieurs universités, comme détaillé dans le Rapport annuel 2025 (C.D.(107) 2).

C. Initiative académique d'UNIDROIT sur le droit transnational au Moyen-Orient et en Afrique du Nord

17. Conformément au mandat d'UNIDROIT visant à identifier les régions et les domaines juridiques dans lesquels son expertise technique, son pouvoir de rassemblement et son héritage institutionnel peuvent générer le plus grand bénéfice concret, la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord (MENA) offre une opportunité intéressante et opportune. La région MENA englobe un ensemble diversifié de systèmes juridiques ancrés dans le droit civil, la *common law*, le droit islamique et des traditions hybrides. Ses économies vont des États du Golfe, riches en ressources, aux marchés émergents d'Afrique du Nord et du Levant, et ensemble, elles représentent une part significative des investissements mondiaux dans les secteurs de l'énergie, de l'agriculture et des infrastructures. Pourtant, des traditions juridiques distinctes, la diversité linguistique et l'accès limité aux ressources juridiques comparatives ont créé des frictions persistantes dans le commerce transfrontalier, les investissements et le règlement des différends.

18. À la suite de consultations préliminaires, UNIDROIT a commencé à explorer les moyens de renforcer son engagement auprès des parties prenantes de la région MENA. L'initiative académique sur le droit transnational dans la région MENA vise à évaluer l'intérêt et la faisabilité de développer un domaine d'activité dédié visant à promouvoir le développement économique et social, à faciliter le commerce et l'investissement, et à favoriser la paix, la prospérité et la compréhension mutuelle entre les pays de la région MENA. Dans un premier temps, UNIDROIT a organisé, les 3 et 4 février 2026, le Colloque académique portant sur le droit transnational au Moyen-Orient et en Afrique du Nord, intitulé "*Transnational Commercial and Investment Law and Middle East Regional Developments*", à son siège à Rome et en ligne, afin de servir de forum exploratoire pour sonder l'intérêt suscité par cette initiative. Le Colloque académique a réuni environ 30 éminents universitaires et praticiens de toute la région et a suscité un vif intérêt pour une collaboration future. La présente section fournit le contexte et l'historique de l'initiative, résume les résultats du Colloque académique et décrit les objectifs, les activités et la gouvernance de l'initiative MENA proposée.

1. Historique et contexte

19. La région MENA se trouve à un tournant décisif de son développement juridique et économique. Les flux transfrontaliers de commerce et d'investissement, le financement des infrastructures, la transition vers une énergie durable, la transformation numérique et la modernisation agricole offrent tous d'énormes opportunités, mais présentent également une complexité juridique considérable. Une législation commerciale et d'investissement efficace – transparente, prévisible et alignée au niveau international – est une condition nécessaire pour concrétiser ces opportunités. L'absence d'un tel cadre juridique (ou son application incohérente) augmente les coûts de transaction, décourage les investissements et sape les conditions de la croissance économique et de la prospérité. Alors que la mondialisation continue de stimuler le développement économique et social, une communication efficace et une compréhension mutuelle entre les pays de la région MENA et leurs systèmes juridiques, ainsi que la promotion et la facilitation des transactions et des investissements entre, depuis et vers les pays de la région, revêtent une importance croissante.

20. Plusieurs caractéristiques du paysage juridique régional rendent l'engagement d'UNIDROIT à la fois particulièrement approprié et significatif sur le plan pratique. Premièrement, de nombreuses juridictions de la région MENA sont activement engagées dans une réforme du droit, ce qui crée une demande réelle d'instruments et de bonnes pratiques reconnus au niveau international. Deuxièmement, l'interaction entre les traditions de droit civil et de *common law*, ainsi que le rôle du droit islamique et de la jurisprudence dans toute la région, appellent le type de méthodologie comparative et axée sur la synthèse qui caractérise les travaux d'UNIDROIT. Troisièmement, la région accueille un certain nombre de centres financiers et juridiques sophistiqués – notamment, à titre d'exemple, le Centre financier international de Dubaï (DIFC), le Marché mondial d'Abou Dhabi

(ADGM) ou le Centre financier du Qatar (QFC) – qui ont déjà adopté ou recouru aux instruments d'UNIDROIT tels que les Principes d'UNIDROIT relatifs aux contrats du commerce international (UPICC) et sont bien placés pour servir de laboratoires pour l'application pratique du droit du commerce transnational. Parmi les instruments d'UNIDROIT déjà activement utilisés dans la région figurent les UPICC, la Convention du Cap sur les garanties internationales portant sur des matériels d'équipement mobiles (Convention du Cap) et son Protocole aéronautique (ratifiés par un grand nombre d'États de la région MENA), ainsi que la Loi type sur l'affacturage.

2. Le Colloque académique

21. Le Colloque académique a réuni des universitaires et des praticiens de premier plan de toute la région MENA, participant à titre académique et représentant un large éventail d'institutions et d'organisations, notamment l'Université Al-Quds (Jérusalem), Boden Law (Türkiye), DFL Law (Tunisie), Gibson Dunn (Arabie saoudite), Hajji & Associés (Maroc), Université Hamad Bin Khalifa (Qatar), Université d'Hébron (Hébron), Université hébraïque de Jérusalem (Jérusalem), Faculté de droit de l'Université Piri Reis (Türkiye), Matouk Bassiouny (Algérie et Égypte), et la Faculté de droit de l'Université du Caire (Égypte), l'Université MEF (Türkiye), l'Université Mohammed V de Rabat (Maroc), l'Université Paris-Panthéon-Assas (France), l'Université Reichman (Israël), l'Université Hassan II de Casablanca (Maroc), l'Université d'Oran 2 (Algérie), l'Université de Sharjah (Émirats arabes unis), l'Université de St Andrews (Royaume-Uni), ainsi que Watson Farley & Williams (Italie), Aviareto Limited (Irlande) et ZIG Chain (Émirats arabes unis).

22. Le Colloque a donné lieu à deux discours liminaires prononcés par le Professeur Malik R. Dahlan (Université de St Andrews) et le Professeur Stéphane Braconnier (Université Paris-Panthéon-Assas), ainsi qu'à des présentations et des commentaires des fonctionnaires d'UNIDROIT et d'autres participants. Ces interventions ont été complétées par des tables rondes et des discussions ouvertes axées sur les instruments d'UNIDROIT présentant un intérêt particulier pour la région et sur des domaines de travail connexes, dans le but de faire progresser le dialogue comparatif et transnational sur ces questions. Les discussions ont couvert un large éventail de sujets, notamment: i) les contrats, l'agriculture contractuelle et les meilleures pratiques en matière d'exécution; ii) le commerce, l'investissement et les impacts économiques, notamment les contrats d'investissement, les cadres du commerce régional et l'évaluation économique des réformes juridiques; iii) l'accès au crédit, couvrant la mise en œuvre de la Convention du Cap et de ses Protocoles, ainsi que l'affacturage, les récépissés d'entrepôt et le financement agricole; iv) les questions d'actualité, notamment les actifs numériques et la charia, l'énergie et la finance durable, examinées sous l'angle du droit privé; v) l'arbitrage commercial dans la région MENA, avec un accent sur les développements récents et les perspectives transnationales; vi) les biens culturels; et vii) l'enseignement et le renforcement des capacités, notamment l'élaboration de supports de cours pour un enseignement conjoint ou parallèle en droit comparé du commerce et des investissements, transactionnel et transnational. Au cours d'une session consacrée aux travaux futurs et au développement de projets, les participants ont discuté des pistes possibles pour une collaboration future, manifestant leur intérêt pour l'élaboration de propositions telles que des études universitaires conjointes, des projets collaboratifs d'enseignement et de recherche, l'échange de supports pédagogiques et de documents préparatoires, ainsi que la création de bases de données et de réseaux de recherche régionaux pour soutenir la recherche juridique comparative et transnationale.

23. L'ampleur de l'engagement concret lors du Colloque académique, ainsi que la profondeur et la qualité des discussions, confirment que les fondements intellectuels et institutionnels d'une Initiative MENA durable sont solidement en place. L'agenda des travaux futurs proposés, tel qu'énoncé au programme et dans le Rapport, fournit une feuille de route concrète et viable pour les activités de l'Initiative MENA décrites dans la section suivante, et témoigne à la fois du vif intérêt que suscite cette initiative et de l'intérêt d'un engagement continu d'UNIDROIT dans la région.

3. L'Initiative MENA proposée

24. Compte tenu de l'importance de longue date de la région en tant que carrefour du commerce international, de ses ressources naturelles et culturelles considérables, et de son rôle central pour l'avenir de la paix et de la prospérité mondiales, l'Initiative vise à favoriser le dialogue, la compréhension mutuelle et la coopération entre les systèmes juridiques. En renforçant l'engagement juridique et en promouvant les principes juridiques transnationaux, elle cherche à contribuer à un environnement juridique plus prévisible et plus fiable, capable de soutenir les transactions et les investissements transfrontaliers au sein de la région et au-delà. Grâce à la collaboration universitaire, au renforcement des capacités juridiques et à l'échange de connaissances et de bonnes pratiques, l'Initiative rassemblerait des chercheurs, des juristes, des décideurs politiques et des représentants du secteur privé. Ce faisant, elle offrirait une plateforme neutre pour l'engagement intellectuel et contribuerait à favoriser une coopération régionale plus étroite, le développement économique et la stabilité. L'Initiative MENA se concentrerait globalement sur le droit du commerce et des investissements transnationaux, notamment les questions juridiques liées au commerce et aux investissements au sein de la région MENA, en provenance et à destination de celle-ci. Dans ce contexte, l'Initiative viserait à :

- a) mettre en place un pôle juridique de premier plan dédié au droit du commerce et des investissements transnationaux dans la région MENA au siège d'UNIDROIT à Rome, avec des actions de sensibilisation et des activités dans toute la région MENA;
- b) promouvoir les travaux, les instruments et les projets d'UNIDROIT dans les juridictions de la région MENA;
- c) renforcer la coopération entre UNIDROIT et les institutions et parties prenantes régionales, notamment les instituts universitaires et juridiques, les programmes gouvernementaux, les cabinets d'avocats et les acteurs du secteur privé; et
- d) soutenir et faciliter les transactions, les échanges commerciaux et les investissements entre les pays de la région MENA, ainsi qu'en provenance et à destination de ceux-ci, renforçant ainsi la coopération régionale et contribuant à des relations économiques plus solides, à la stabilité et à la croissance.

25. Pour atteindre ses objectifs, l'Initiative MENA aurait pour objectif de mener une série d'activités, notamment:

- a) développer et diffuser des ressources juridiques, notamment des études de droit comparé et des bases de données de jurisprudence et d'arbitrage, à l'aide d'outils assistés par l'intelligence artificielle pour faciliter la collecte, la traduction et l'analyse dans les principales langues juridiques de la région (arabe, anglais, français, hébreu et turc);
- b) l'élaboration de supports pédagogiques, notamment des supports de cours pour l'enseignement conjoint ou parallèle du droit comparé, transactionnel et transnational, du commerce et des investissements, en s'appuyant sur les discussions et propositions pédagogiques issues du Colloque académique;
- c) préparer des publications et des traductions des instruments pertinents d'UNIDROIT ainsi que des programmes de recherche connexes;
- d) mettre en place des possibilités de détachement, de bourses, de stages et de recherche pour les chercheurs et les praticiens de la région MENA;
- e) mener des recherches académiques sur des thèmes prioritaires, notamment l'interaction entre le droit religieux et le droit commercial, les cadres juridiques des zones économiques spéciales dans la région, les actifs numériques et la charia, ainsi que la finance durable et le droit privé; et

- f) organiser des événements, des consultations et des réunions, en s'appuyant sur le modèle établi par le Colloque académique et le programme des futurs travaux qui y a été défini.

26. Cette Initiative est conçue et serait mise en œuvre en tant que projet technique. Son objectif est de faire progresser l'harmonisation du droit privé et commercial, le renforcement des capacités juridiques et l'accès à des instruments juridiques reconnus au niveau international. Elle est, par nature, distincte des dimensions politiques et des différends qui affectent la région. Cela a été démontré de manière convaincante et concrète lors du Colloque académique, où d'éminents experts juridiques de divers pays de la région MENA ont échangé de manière productive et collégiale sur des questions juridiques de fond, démontrant que le droit peut servir et sert effectivement de plateforme pour une coopération intellectuelle constructive au-delà des clivages politiques. Cette dimension – la contribution du droit et des institutions juridiques à la paix et à la stabilité par le biais d'un objectif professionnel commun – constitue en soi un avantage significatif que cette Initiative peut offrir à la région et à l'humanité au sens large. Elle s'inscrit dans la lignée de l'histoire, de la mission et de l'importance plus large des travaux d'UNIDROIT, qui sont mises en avant cette année à l'occasion du Centenaire de l'Institut.

27. L'Initiative MENA fonctionnerait dans le cadre de l'Académie d'UNIDROIT, avec le soutien de la Fondation d'UNIDROIT, et s'appuierait sur les précédents établis par d'autres centres d'UNIDROIT à vocation régionale. Ses activités seraient menées sous la direction du Conseil de Direction et de l'Assemblée Générale d'UNIDROIT, la responsabilité finale du fonctionnement de l'Initiative MENA incombant au Secrétaire Général.

28. Dans le cadre de son développement futur, l'Initiative étudierait également la faisabilité de la création d'un Centre de droit transnational MENA (CDT MENA) permanent afin de fournir une plateforme plus structurée et durable pour les activités décrites ci-dessus. Sous réserve de l'aval du Conseil de Direction, le Secrétariat aurait l'intention de transformer l'Initiative MENA en un Centre de droit transnational (CDT) MENA, en tant qu'institut académique officiel au sein de l'Académie d'UNIDROIT. À l'instar des autres centres de l'Institut, cette évolution serait subordonnée à un engagement manifeste des parties prenantes et à un soutien financier existant, tels qu'évalués par le Secrétaire Général.

29. Le Secrétaire Général a désigné le Professeur Jeffrey Wool, Chercheur académique senior d'UNIDROIT, comme responsable envisagé du Projet MENA. Le Professeur Wool a joué un rôle de premier plan, central et indispensable, dans la conception intellectuelle du Projet MENA et dans les travaux préliminaires approfondis menés à ce jour, y compris l'organisation et la conduite du Colloque académique. Il apporte une expertise approfondie des instruments d'UNIDROIT – notamment la Convention du Cap, dont il est l'une des principales autorités mondiales – ainsi qu'un vaste réseau de relations professionnelles dans la région MENA et à l'échelle mondiale. En tant que Président de longue date de la Fondation d'UNIDROIT, il connaît les aspects pratiques, financiers et procéduraux du projet.

30. Si et lorsque l'Initiative devenait opérationnelle, un Comité consultatif serait mis en place pour fournir des orientations et un soutien au développement de l'Initiative et de ses activités. Le Comité consultatif serait composé de représentants du Conseil de Direction d'UNIDROIT et d'éminents chercheurs et juristes de la région MENA possédant une expertise significative en matière d'instruments d'UNIDROIT ainsi que dans les transactions, le commerce et l'investissement dans la région MENA. Le Projet MENA ferait rapport de ses activités au Conseil de Direction et à l'Assemblée Générale par les voies établies de l'Académie d'UNIDROIT.

31. *Le Conseil de Direction est invité à i) prendre note des activités menées et à approuver l'Initiative d'UNIDROIT sur le droit transnational au Moyen-Orient et en Afrique du Nord, et ii) autoriser*

le Secrétaire Général à prendre les mesures nécessaires pour faire progresser cette initiative dans le cadre de l'Académie d'UNIDROIT.

III. INSTITUTS ACADÉMIQUES ET CENTRES DE DROIT

A. **Queen Mary University London (QMUL)-UNIDROIT pour le droit commercial transnational**

32. L'Institut QMUL-UNIDROIT pour le droit commercial transnational, fondé en 2016 à l'initiative du Professeur Sir Roy Goode et du Président d'UNIDROIT de l'époque, le Professeur Alberto Mazzoni, a été officiellement relancé le 9 janvier 2023 avec la signature du Concordat et du Règlement renouvelés et une nouvelle gouvernance (Professeure Rosa Lastra, Chaire Sir John Lubbock en droit bancaire à QMUL/CCLS, et la Professeure Anna Veneziano, Secrétaire Générale adjointe d'UNIDROIT, en tant que codirecteurs, Mme Franziska Arnold-Dwyer, en tant que Directrice adjointe, M. Sir Roy Goode, en tant que Directeur fondateur et Président honoraire de l'Institut, et M. Ignacio Tirado, Secrétaire Général d'UNIDROIT, membre du *Executive Board*).

33. Depuis la 105^{ème} session du Conseil de Direction, l'Institut QMUL-UNIDROIT a continué à remplir son mandat, en se concentrant particulièrement sur l'organisation d'événements pour les chercheurs, les praticiens et/ou les étudiants, et sur la collaboration dans la présentation et la promotion des instruments d'UNIDROIT, ainsi que par la participation d'experts de QMUL aux projets d'UNIDROIT.

34. Le *Advisory Board* de l'Institut s'est réuni à distance le 25 février 2026 pour débattre des événements à venir et a examiné des propositions de nouvelles initiatives impliquant l'Institut (voir ci-dessous). Une nouvelle réunion du *Advisory Board* est prévue le 16 juin 2026.

35. Le 15 octobre 2025, la Professeure Maria Chiara Malaguti, Présidente émérite d'UNIDROIT, a ouvert la série de conférences du *Advisory Board* de l'Institut QMUL-UNIDROIT pour le droit commercial transnational, intitulée "*The role of UNIDROIT in the harmonisation of law*". La série s'est poursuivie en 2025 avec une conférence donnée le 5 novembre par le Professeur Ignacio Tirado, Secrétaire Général, sur le thème "*The liquidation of banks and the birth of a new international standard*". Le 11 février le Professeur Dominic Spenser Underhill a discuté du thème "*Ethics in International Arbitration. Are arbitration agreements relational contracts? Some ethical perspectives*", et le 11 mars une conférence a été donnée par M. Thomas Keijser (Université Radboud), axée sur le thème "*Intermediated and Digital Securities: Legal Framework Convergence*".

36. La série devrait se poursuivre tout au long de 2026 et 2027 avec la participation des membres du *Advisory Board* et sur un large éventail de sujets. Un événement spécial aura notamment lieu le 16 juin 2026, à l'occasion de la conférence donnée par le Professeur Sir Roy Goode. Parmi les autres conférences confirmées figurent: "*Digitalisation of trade and trade finance*" (8 avril 2026), donnée par le Professeur John Taylor; "*The codification of international commercial law: the case of the ICC Uniform Rules for Demand Guarantees*" (13 mai 2026), par M. Georges Affaki; "*The Cape Town Convention: Genesis and Current Challenges in Asia*" (septembre 2026), par le Professeur Paul Ng; et "*Long-Term Contracts and the UNIDROIT Principles*" (9 décembre 2026) par le Professeur Djakhongir Saidov. Parmi les autres intervenants figureront la Professeure Isabel Margarita Zuloaga Rios (14 octobre 2026), et la Professeure Franziska Arnold-Dwyer animera une table ronde sur le thème "*The Principles of Reinsurance Contract Law (PRICL): One year on – What have we learned*" (11 novembre 2026).

37. Plusieurs propositions d'événements et d'activités à organiser au cours du second semestre ont été signalées lors de la dernière réunion du *Advisory Board*, notamment un événement sur le

financement de la chaîne d'approvisionnement pour l'Asie du Sud-Est, qui se tiendra à Singapour, en coopération avec l'Association internationale du barreau (IBA).

B. Centre Roma Tre-UNIDROIT pour le droit commercial transnational et l'arbitrage international

38. En avril 2023, UNIDROIT et la Faculté de droit de l'Université Roma Tre ont créé le Centre Roma Tre-UNIDROIT pour le droit commercial transnational et l'arbitrage international, donnant ainsi suite au Protocole d'accord signé entre les deux institutions le 15 novembre 2021. Le Centre a pour objectif de promouvoir la recherche et le débat scientifique sur le droit commercial transnational et l'arbitrage international.

39. Le Centre est codirigé par la Professeure Maria Chiara Malaguti (Présidente émérite d'UNIDROIT) et le Professeur Giacomo Rojas Elgueta (Professeur de droit privé à la Faculté de droit de l'Université Roma Tre); ses activités s'articulent autour de quatre axes principaux. Le premier pilier est consacré aux projets de recherche, qui comprennent actuellement le [Projet académique sur les crises mondiales et les recours contractuels](#) et un [Groupe de travail sur les contrats d'investissement internationaux \(IIC\)](#), dont l'objectif est de fournir des informations et des analyses juridiques au Groupe de travail d'UNIDROIT sur les Principes d'UNIDROIT et les contrats d'investissement internationaux¹. Le deuxième pilier concerne les publications et le troisième l'enseignement, qui comprend actuellement le Certificat en droit du commerce international, investissement et arbitrage, et la Conférence annuelle sur l'arbitrage international Roma Tre-UNIDROIT. Le dernier pilier est l'organisation de conférences et d'événements, notamment une conférence annuelle qui se tient chaque automne à Rome. En outre, ce pilier comprend l'organisation de réunions à huis clos et de séminaires sur divers sujets liés au mandat d'UNIDROIT.

40. Le Centre a organisé plusieurs activités depuis la 105^{ème} session du Conseil de Direction. Il a organisé un séminaire intitulé "*International Arbitration in Financial Disputes: Recent Trends*", en collaboration avec l'Institut Queen Mary-UNIDROIT pour le droit commercial transnational et la Faculté de droit de Sciences Po le 9 avril 2025. Dans le cadre d'un événement parallèle officiel lors de la Journée italienne de l'arbitrage (IAD), le 9 juin 2025, le Centre a coorganisé un atelier intitulé "*Human Rights and Arbitration – Intersections, Challenges, and the Way Ahead*" en collaboration avec le cabinet d'avocats Withers LLP. Du 10 au 15 novembre 2025, la douzième édition du Certificat en droit du commerce international, investissement et arbitrage s'est déroulée à Rome, avec 22 participants provenant de douze pays répartis sur quatre continents. Dans ce contexte, la douzième Conférence annuelle sur l'arbitrage international de l'Université Roma Tre – UNIDROIT s'est tenue au siège d'UNIDROIT, au cours de laquelle M. Eduardo Silva Romero (Président de l'Institut du droit des affaires mondiales de la CCI) a abordé le thème "*The Notion of 'Context' in International Arbitration*". Le lendemain, la [deuxième conférence annuelle sur le thème "Governance of Risk in a Risk Society: Perspectives from Private, Public and International Law"](#) s'est tenue à la Banque d'Italie à Rome, avec plus de 80 participants présents en personne. La conférence a identifié les principaux défis d'une société du risque et a exploré le rôle du droit privé, public et international dans la gestion des risques systémiques.

41. Les activités futures prévues comprennent: i) du 21 au 25 septembre 2026 se tiendra la treizième édition du Certificat en droit du commerce international, investissement et arbitrage; ii) suite au succès des deux premières éditions, une troisième Conférence annuelle se tiendra en novembre 2026. De plus amples détails seront fournis en temps voulu.

¹ Pour plus de détails sur les travaux du Groupe de travail Roma Tre-UNIDROIT sur les CII, voir [C.D. \(105\) 11](#).

C. Centre d'études nordiques et de droit privé transnational d'UNIDROIT

42. Le Centre d'études nordiques et de droit privé transnational d'UNIDROIT ("Centre de droit nordique", CDN) est un centre de recherche fondé en mai 2023 dans le cadre de l'Académie d'UNIDROIT. Son objectif est de renforcer la coopération entre les juridictions nordiques et UNIDROIT dans le domaine du droit privé. Le Centre vise à promouvoir les instruments et les projets d'UNIDROIT dans la région nordique, et à accroître la sensibilisation internationale au droit nordique dans les domaines pertinents aux travaux d'UNIDROIT, principalement par la collaboration universitaire et l'organisation d'événements académiques. Le CDN fonctionne comme un pôle de recherche disposant d'un espace dédié à la Villa Aldobrandini, qui abrite également la collection Cordero-Moss.

43. Le Centre a continué à développer des activités visant à renforcer la coopération entre les juridictions d'Europe du Nord et UNIDROIT dans le domaine du droit privé. Le 29 octobre 2025, le CDN a organisé un séminaire intitulé "*Cross-Border Assignment in Private International Law – Nordic Perspectives*", qui s'est tenu en format hybride à Rome et en ligne. L'événement a réuni des chercheurs des pays nordiques et d'ailleurs pour discuter des effets à l'égard des tiers des cessions de créances sous l'angle des conflits de lois. Le séminaire s'est ouvert sur un examen de la proposition de règlement de la Commission européenne, longtemps débattue, puis a exploré la manière dont les cessions transfrontalières sont traitées au Danemark, en Suède, en Finlande, en Norvège et en République tchèque, en replaçant ces approches dans un contexte européen et international plus large.

44. Parmi les activités futures prévues figurent une Conférence nordique sur le droit privé intitulée "*Direct claims, forum and choice of law*", organisée conjointement avec le *Centre of Private Governance* de la Faculté de droit de l'Université de Copenhague, qui se tiendra les 11 et 12 juin 2026, ainsi qu'un atelier prévu le 22 avril 2027.

45. Afin de renforcer encore la visibilité du Centre, d'élargir ses activités et d'étendre son public, le 29 octobre 2025 UNIDROIT a signé un Protocole d'accord avec l'Institut italo-norvégien de recherche en droit et en économie (INRILE). Cet accord vise à soutenir des initiatives de recherche conjointes ainsi que la co-organisation de séminaires et de conférences.

D. Centre de droit transnational asiatique d'UNIDROIT

46. Le Centre de droit transnational asiatique (CDTA) a été fondé en mai 2024, en s'appuyant sur la nécessité de renforcer les efforts de l'Institut dans la mise en œuvre et la diffusion de ses instruments dans la région Asie-Pacifique. Dirigé conjointement par la Professeure Meiling Huang, Juriste principale d'UNIDROIT, et M. William Brydie-Watson, Fonctionnaire senior, sous la supervision du Secrétaire Général d'UNIDROIT, le CDTA a pour objectifs de i) promouvoir les travaux d'UNIDROIT, les instruments internationaux d'UNIDROIT et les projets d'UNIDROIT dans la région Asie-Pacifique, et de ii) renforcer les liens entre les parties prenantes concernées d'Asie et d'UNIDROIT. Le Centre fonctionne conformément à son mandat (2024) et à son Plan stratégique 2024-2026.

47. Le CDTA est entièrement financé par des contributions extérieures, sans utilisation du Budget d'UNIDROIT. En avril 2024, le CDTA a conclu un accord de parrainage avec un cabinet d'avocats international basé en Chine, selon lequel le sponsor fournira à la Fondation d'UNIDROIT des fonds destinés à soutenir les activités du CDTA pendant ses trois premières années de mandat (2024-2026).

48. Pour guider le développement stratégique du CDTA, un Comité consultatif composé de onze experts juridiques de la région Asie-Pacifique a été mis en place en septembre 2024². Le Comité consultatif est composé d'éminents membres du Conseil de Direction, d'universitaires et d'autres parties prenantes ayant une grande expertise des instruments et des activités d'UNIDROIT, nommés par le Secrétaire Général en consultation avec les co-Directeurs du CDTA, compte tenu de l'adhésion à UNIDROIT et de la diversité sous-régionale. Les deux premières réunions du Comité consultatif, qui se sont tenues en novembre 2024 et en mars 2025, ont permis de définir les orientations stratégiques des activités initiales et du programme de travail du Centre. Depuis mai 2025, le Comité consultatif s'est réuni à quatre autres reprises, à raison d'une fois par trimestre³. Ces réunions ont permis de passer en revue les activités menées par le Centre au cours du trimestre précédent et de recueillir l'avis du Comité sur les initiatives à venir. Les commentaires formulés par les membres du Comité ont contribué au développement et à la mise en œuvre continue des activités du Centre.

49. S'appuyant sur les travaux préparatoires menés en 2024, le CDTA a poursuivi sa mission en 2025 et au début de 2026 à travers une série d'initiatives universitaires, institutionnelles et de sensibilisation visant à promouvoir les travaux d'UNIDROIT et à renforcer son engagement envers la région Asie-Pacifique.

1. Institutionnel

50. Depuis le milieu de l'année 2025, le CDTA a continué à renforcer son cadre institutionnel et ses partenariats dans la région Asie-Pacifique, notamment en élargissant ses accords de coopération avec des établissements universitaires et en développant des plateformes collaboratives pour soutenir la promotion des travaux d'UNIDROIT.

- a) Facilitation des accords de coopération: le CDTA a noué des liens étroits avec des établissements universitaires au Cambodge, en Thaïlande et au Vietnam afin d'explorer les possibilités de collaboration. Ces efforts ont abouti à la signature de Protocoles d'accord avec la Faculté de droit de l'Université nationale du Vietnam à Hanoï le 14 septembre 2025 et avec l'Université royale de droit et d'économie au Cambodge le 26 septembre 2025. Ces protocoles visent à renforcer la coopération institutionnelle entre UNIDROIT et les universités dans les domaines de la recherche et de l'enseignement juridiques. Le 26 novembre 2025, le CDTA et l'Institut asiatique de droit financier international (AIIFL) de l'Université de Hong Kong (HKU) ont signé un Protocole d'accord renforcé. S'appuyant sur le Protocole d'accord signé en 2020 entre UNIDROIT et la HKU, ce Protocole d'accord renforcé prévoit des initiatives conjointes entre le CDTA et l'AIIFL visant à étudier et à promouvoir l'impact des instruments d'UNIDROIT en Asie dans les domaines de l'accès au crédit, des marchés financiers, des contrats internationaux, du droit des investissements, des technologies numériques et du développement durable.
- b) Création du réseau juridique du CDTA: le réseau juridique du CDTA est conçu comme une plateforme reliant les universités, les associations juridiques et les organismes de recherche afin de promouvoir les travaux d'UNIDROIT et de favoriser la collaboration. Les premiers travaux visant à mettre en place ce réseau juridique ont été entrepris en 2025.

² Le Comité consultatif du CDTA est composé des experts suivants: Mme (Prof.) Sheelagh McCracken (Australie), M. (Prof.) Ji Wenhua (Chine), Mme Uma Sekhar (Inde), Mme (Prof.) Amalia (Indonésie), M. (Prof.) Hideki Kanda (Japon), M. (Prof.) Amarsanaa Batbold (Mongolie), Mme (Prof.) Petra Butler (Nouvelle-Zélande), M. (Prof.) Virgilio de los Reyes (Philippines), M. (Prof.) Inho Kim (République de Corée), Mme (Prof.) Dora Neo (Singapour) et M. (Prof.) Yusuf Caliskan (Turquie).

³ La troisième session du Comité consultatif s'est tenue le 18 juillet 2026, la quatrième session le 23 octobre 2025, la cinquième session le 22 janvier 2026 et la sixième session le 14 avril 2026.

2. Bibliothèque, publications et traductions

51. Le Centre s'est engagé à soutenir le développement de ressources de recherche et à promouvoir une plus grande accessibilité aux instruments d'UNIDROIT en Asie. En 2025, le CDTA a obtenu un parrainage supplémentaire pour créer le Pôle de recherche du CDTA au sein de la Bibliothèque d'UNIDROIT. Ce pôle, inauguré en juillet 2025⁴, offre un espace élargi pour la collection de droit asiatique, des espaces de travail pour les chercheurs et stagiaires financés par le CDTA, ainsi que des salles de réunion pour la collaboration entre experts. Le CDTA a également continué à enrichir la collection de droit transnational asiatique de la Bibliothèque d'UNIDROIT en acquérant de nouvelles publications provenant de juridictions asiatiques. En outre, le CDTA a soutenu la traduction et la diffusion des instruments d'UNIDROIT dans les langues asiatiques. En 2025, les traductions en japonais et en chinois des Principes d'UNIDROIT sur les actifs numériques et droit privé ont été publiées. Les travaux se sont également poursuivis sur les traductions en chinois de la Loi type d'UNIDROIT sur l'affacturage et du Guide législatif d'UNIDROIT sur la liquidation bancaire, dans le but de faciliter une meilleure compréhension et une mise en œuvre plus large de ces instruments dans toute la région.

3. Bourses, stages et opportunités de recherche

52. Le CDTA a continué à fournir des bourses, des stages et des opportunités de recherche. En 2025, le financement du CDTA a permis de soutenir cinq chercheurs et deux stagiaires de la région Asie-Pacifique⁵, leur permettant d'effectuer des séjours de recherche et des stages au siège d'UNIDROIT à Rome. Ces opportunités contribuent à renforcer la coopération académique et à développer l'expertise en droit international privé parmi les jeunes chercheurs et praticiens de la région. Le CDTA a également poursuivi ses discussions avec des institutions académiques et des partenaires de la région afin d'élargir les possibilités de collaboration en matière de recherche et d'échanges académiques.

4. Activités

53. Le CDTA a organisé et soutenu un certain nombre d'activités académiques et professionnelles visant à promouvoir les travaux d'UNIDROIT dans la région Asie-Pacifique et à renforcer l'engagement auprès des parties prenantes régionales. Parmi les principaux événements organisés ou soutenus par le CDTA depuis la mi-mai 2025, on peut citer:

a) Initiatives phares:

- i) Université d'été CDTA-UNIDROIT 2025 (première édition): L'Université d'été a été officiellement inaugurée le 8 septembre 2025 à l'Université d'économie et de droit de Zhongnan (ZUEL) à Wuhan, Chine. L'événement a réuni des représentants d'UNIDROIT, de la ZUEL, du Bureau de formation des talents juridiques internationaux de Hong Kong et de la Commission d'arbitrage de Pékin/Cour d'arbitrage international de Pékin (BAC/BIAC), ainsi que des invités issus du pouvoir judiciaire, d'institutions d'arbitrage et d'associations juridiques. Pendant deux semaines, 100 étudiants en droit issus de 18 pays ont suivi un programme intensif comprenant des conférences universitaires basées sur les instruments d'UNIDROIT, des ateliers thématiques et des activités culturelles conçues pour élargir leurs perspectives et les inciter à contribuer à l'unification et à l'harmonisation du droit privé⁶.

⁴ Voir <https://www.unidroit.org/fr/inauguration-ceremony-of-the-asian-transnational-law-centre/>.

⁵ En 2025, le CDTA a parrainé des stagiaires et des boursiers originaires de Chine, d'Inde, d'Indonésie, d'Iran et du Népal.

⁶ Voir: <https://www.unidroit.org/fr/2025-unidroit-atlc-summer-school-opens-in-wuhan/>.

- ii) Concours d'arbitrage international sur les Principes d'UNIDROIT (première édition): après son lancement officiel en 2024, les sessions préliminaires de la première édition se sont déroulées à Shanghai du 3 au 5 novembre 2025, attirant 26 équipes venues de toute l'Asie. Les demi-finales et la finale ont eu lieu au siège d'UNIDROIT à Rome le 27 janvier 2026, marquant ainsi le succès de la première édition du concours. Le concours est devenu une plateforme importante pour promouvoir l'utilisation des Principes d'UNIDROIT relatifs aux contrats du commerce international (UPICC) au sein de la communauté de l'arbitrage international ⁷.
 - iii) Série de séminaires du CDTA: les séminaires juridiques réguliers du CDTA ("*ATLC Seminar Series*") invitent des chercheurs juridique d'Asie et d'ailleurs à débattre du lien entre les projets d'UNIDROIT et l'Asie, ainsi que de l'impact des instruments d'UNIDROIT sur la région. Chaque session est consacrée à un thème ou à un sujet spécifique lié à un projet, un instrument ou un domaine d'activité d'UNIDROIT. Le deuxième séminaire du CDTA s'est tenu en juillet 2025, en collaboration avec le Département de la justice du Gouvernement de la Région administrative spéciale de Hong Kong (RAS de Hong Kong), intitulé "*Hong Kong as a Gateway to the Asia-Pacific*", à Rome, Italie ⁸. Le troisième séminaire du CDTA s'est tenu le 26 novembre 2025, en collaboration avec l'Institut asiatique de droit financier international (AIIFL) de l'Université de Hong Kong (HKU), intitulé "*Transnational Commercial Law: Trade and Finance in the Digital Age: UNIDROIT's Role and Future Work*" ⁹. Le quatrième séminaire du CDTA s'est tenu le 28 janvier 2026 au siège d'UNIDROIT à Rome, intitulé "*The UNIDROIT Principles of International Commercial Contracts (UPICC) in China and beyond: Theoretical Reception and Its Practical Implications*", co-organisé avec la Société de droit civil de la Société chinoise de droit et soutenu par le Centre d'arbitrage international de Shanghai (SHIAC) ¹⁰.
- b) Conférences:
- i) conférence sur les questions de droit privé dans le métavers: organisée le 13 juin 2025 au siège d'UNIDROIT à Rome, cette conférence académique intitulée "*The Digitalised World and the Transformation of Private Law: Cybernetic Avatars and Beyond*" a été co-organisée par le CDTA, en collaboration avec le Programme de recherche et développement Moonshot, un projet de recherche du Gouvernement japonais. Elle a réuni des universitaires et des praticiens du droit afin d'examiner comment les progrès rapides de l'intelligence artificielle, des technologies du métavers et des agents cybernétiques sont en train de redéfinir les concepts traditionnels du droit privé et les cadres juridiques transnationaux ¹¹.
 - ii) Sommet de Rome 2025 sur la résolution des litiges commerciaux en Chine: le 27 juin 2025 à l'Université Sapienza de Rome, le Sommet a réuni des arbitres de premier plan, des praticiens du droit et des universitaires du monde entier afin d'explorer les développements clés en matière de résolution des litiges

⁷ Voir: <https://www.unidroit.org/fr/unidroit-accueil-les-demi-finales-et-la-finale-du-concours-international-darbitrage-sur-les-principes-dunidroit-2025/>.

⁸ Voir: <https://www.unidroit.org/fr/unidroit-accueil-un-seminaire-intitule-hong-kong-as-a-gateway-to-the-asia-pacific/>.

⁹ Voir: <https://www.unidroit.org/fr/le-centre-asiatique-de-droit-transnational-dunidroit-et-linstitut-asiatique-de-droit-financier-international-de-luniversite-de-hong-kong-signent-un-accord-de-cooperation-ren/>.

¹⁰ Voir: <https://www.unidroit.org/fr/unidroit-accueil-le-seminaire-du-cdta-sur-les-principes-dunidroit-relatifs-aux-contrats-du-commerce-international-principes-dunidroit/>.

¹¹ Voir: <https://www.unidroit.org/fr/unidroit-accueil-une-conference-internationale-intitulee-the-digitalised-world-and-the-transformation-of-private-law-cybernetic-avatars-and-beyond/>.

- commerciaux internationaux, en mettant l'accent sur les domaines émergents ainsi que sur l'évolution des pratiques et des réglementations ¹².
- iii) Conférence internationale sur la théorie et la structure du droit de la propriété au Vietnam: le 14 septembre 2025, l'Université nationale du Vietnam à Hanoï et UNIDROIT ont coorganisé une conférence internationale intitulée "*Reforming property law in the new era: International and Vietnamese Perspectives*" à Hanoï. La conférence a offert une plateforme académique de débat sur la mise en place d'un cadre juridique moderne et efficace en matière de droit immobilier, aligné sur les réformes juridiques et économiques du Vietnam ¹³.
- iv) Forum de droit commercial Chine-ASEAN - Session de Nanning de la Semaine de l'arbitrage en Chine 2025: organisé le 18 septembre, ce forum de haut niveau a réuni des décideurs politiques, des experts juridiques et des institutions d'arbitrage pour discuter de la résolution des litiges commerciaux transfrontaliers et des stratégies visant à renforcer la sécurité juridique tout en réduisant les coûts de transaction dans le commerce et l'investissement régionaux.
- v) Quatrième Forum international des Doyens de Facultés de droit et des juristes - Conférence sur la communication et la coopération entre les professionnels du droit à l'ère de l'IA: dans le cadre de cette conférence, organisée par l'Université Renmin de Chine (RUC) les 3 et 4 octobre 2025, le CDTA, en collaboration avec la Faculté de droit de l'Université Renmin de Chine, a co-organisé le forum thématique "*Global Legal Responses to Digital Assets*" ¹⁴.
- vi) Conférence internationale sur la Convention du Cap relative aux garanties internationales portant sur des matériels d'équipement mobiles: organisée le 7 novembre 2025 à Pékin, Chine, et co-organisée par le CDTA d'UNIDROIT, la Société chinoise de droit international privé et l'Université chinoise de sciences politiques et de droit (CUPL). La conférence a réuni des juges de haut rang, des représentants des pouvoirs publics, des praticiens, des universitaires de renom et des arbitres pour un échange approfondi sur la manière dont la Convention du Cap et ses Protocoles peuvent soutenir le développement d'un cadre moderne et efficace en matière d'opérations garanties en Chine ¹⁵.
- vii) Conférence UNIDROIT-RULE sur la modernisation du droit privé pour l'économie numérique: perspectives comparatives Asie de l'Est-Europe et pratique cambodgienne: organisée le 5 mars 2026 à Phnom Penh, Cambodge, et co-organisée par UNIDROIT et la *Royal University of Law and Economics* (RULE), avec le soutien du CDTA et du Programme de Master en droit en anglais (ELBML) de la RULE. La conférence a réuni des chercheurs, des praticiens et des décideurs politiques afin de discuter de la modernisation du droit privé dans l'économie numérique, en mettant l'accent sur le commerce numérique, les actifs numériques, les contrats du commerce international et la résolution des litiges transfrontaliers dans une perspective comparative entre l'Asie de l'Est et l'Europe.

¹² Voir: <https://www.unidroit.org/fr/unidroit-coorganise-le-sommet-de-rome-2025-sur-la-resolution-des-litiges-commerciaux/>.

¹³ Voir: <https://www.unidroit.org/fr/unidroit-signe-un-protocole-daccord-avec-vnu-ul-et-coorganise-une-conference-internationale-sur-le-droit-de-la-proprieete-a-hanoi-au-viet-nam/>.

¹⁴ Voir: <https://www.unidroit.org/fr/unidroit-participe-a-une-conference-internationale-et-co-organise-un-forum-thematique-a-luniversite-renmin-de-chine/>.

¹⁵ Voir: <https://www.unidroit.org/fr/unidroit-co-organise-la-conference-internationale-sur-la-convention-relative-aux-garanties-internationales-portant-sur-des-materiels-dequipement-mobiles/>.

- viii) Mission d'UNIDROIT en Australie et en Nouvelle-Zélande: le CDTA a apporté son soutien à une délégation de haut niveau d'UNIDROIT en Australie et en Nouvelle-Zélande du 9 au 20 mars 2026, comprenant des événements avec les parties prenantes à Auckland, Wellington, Canterbury, Melbourne, Canberra et Sydney.

5. Activités futures du CDTA

54. Les activités de 2026 comprendront, outre la poursuite de l'organisation du Concours d'arbitrage international des Principes d'UNIDROIT, de l'Université d'été du CDTA et de la série de séminaires du CDTA en tant qu'initiatives phares, et l'organisation d'événements de consultation et de promotion visant à mieux faire connaître et comprendre les projets et les instruments juridiques d'UNIDROIT dans toute la région. En outre, le CDTA continuera à traduire les instruments juridiques d'UNIDROIT dans les langues asiatiques, de combler les lacunes en matière de connaissances et de promouvoir l'adoption et la mise en œuvre des initiatives d'UNIDROIT. Le CDTA poursuivra également ses efforts pour parrainer des juristes et des étudiants exceptionnels d'Asie, en leur offrant des possibilités de séjours de recherche à la Bibliothèque d'UNIDROIT et de stages au sein d'UNIDROIT. Des informations spécifiques sur les initiatives de 2026 sont présentées ci-dessous:

- a) Bibliothèque, publications et traductions:
- i) Traduction des Principes d'UNIDROIT sur les actifs numériques et droit privé (ANDP) de l'anglais vers le turc, le vietnamien et le mongol: ces traductions permettront d'élargir l'accès aux professionnels du droit, aux universitaires et aux décideurs politiques, et favoriseront une meilleure harmonisation avec les normes internationales.
 - ii) Traduction de la Loi type d'UNIDROIT sur l'affacturage en chinois (rééditée) et en japonais: les travaux ont initié en 2025 et les traductions seront finalisées et publiées en 2026.
 - iii) Mise à disposition d'au moins 200 publications supplémentaires en langues asiatiques pertinentes pour le Pôle de recherche du CDTA au sein de la Bibliothèque d'UNIDROIT.
- b) Bourses, stages et opportunités de recherche:
- i) Parrainage d'au moins cinq chercheurs et cinq stagiaires originaires d'Asie ¹⁶.
 - ii) Le CDTA poursuit sa collaboration avec le *China Scholarship Council* (CSC) afin de faciliter jusqu'à 20 stages et dix bourses d'études pour des experts juridiques chinois au sein d'UNIDROIT en 2026-2027, dans le cadre du Protocole d'accord de 2024 conclu entre UNIDROIT et le CSC.
- c) Événements, consultations et réunions:
- i) Université d'été UNIDROIT CDTA 2025 (deuxième édition): s'appuyant sur les résultats positifs du programme inaugural, la deuxième édition de l'Université d'été CDTA sera co-organisée avec l'Université de sciences politiques et de droit de Chine orientale (ECUPL). Elle est provisoirement prévue du 22 juin au 3 juillet 2026 à Shanghai, Chine, et proposera un programme intensif d'apprentissage et d'échanges aux participants.

¹⁶ Les boursiers et les stagiaires du CDTA sont recrutés chaque année par le biais du Programme de bourses, de stages et de recherches d'UNIDROIT. Les boursiers du CDTA reçoivent un maximum de 1.500 € par mois pendant deux mois et les stagiaires reçoivent un maximum de 1.000 € par mois pendant trois mois. Ces opportunités s'adressent aux chercheurs et stagiaires non chinois, car les candidats chinois peuvent postuler à des opportunités de stages et de bourses dans le cadre du Protocole d'accord conclu entre UNIDROIT et le *China Scholarship Council* (CSC).

- ii) Concours d'arbitrage international sur les Principes d'UNIDROIT (deuxième édition): la deuxième édition du concours d'arbitrage international sur les Principes d'UNIDROIT est provisoirement prévue en novembre 2026 à Hong Kong, Chine, afin de continuer à encourager une plaidoirie rigoureuse et un engagement plus profond envers les Principes d'UNIDROIT.
- iii) Séminaire du CDTA en Mongolie: en collaboration avec la Faculté de droit de l'Université nationale de Mongolie (NUM), un séminaire du CDTA est prévu en juin ou juillet 2026 à Oulan-Bator, Mongolie, afin d'offrir un forum de dialogue et d'engagement sur des questions d'intérêt commun, tant sur le plan académique que pratique.
- iv) Facilitation d'accords de coopération: actuellement, le CDTA est en contact avec des institutions universitaires en Chine et en Thaïlande afin d'explorer des possibilités de collaboration, notamment en facilitant les discussions en vue de la signature d'un Protocole d'accord avec l'Université de sciences politiques et de droit de Chine orientale.
- v) Mise en place du réseau juridique du CDTA: des travaux supplémentaires seront entrepris afin de mettre pleinement en place le réseau juridique du CDTA en 2026.

IV. PROGRAMME INTERNATIONAL D'UNIDROIT POUR LE DROIT ET LE DÉVELOPPEMENT

55. Le Secrétariat avait initialement proposé l'organisation d'une Université d'été internationale d'UNIDROIT spécifiquement destinée aux participants des pays africains en 2022 lors de la 100^{ème} session du Conseil de Direction. Cette initiative, rendue possible grâce à la contribution de la Direction générale de la coopération au développement du Ministère italien des Affaires étrangères et de la Coopération internationale (DGCS-MAECI), visait à réunir des juges, des rédacteurs juridiques, des fonctionnaires et des avocats du secteur public, ainsi que d'éminents universitaires et praticiens dans un cadre éducatif dynamique ([C.D. \(100\) B.22](#)). À partir de la deuxième année, l'Université d'été internationale a été rebaptisée Programme international pour le droit et le développement (PIDD), reflétant ainsi l'élargissement de son champ d'action. Grâce au soutien continu de la DGCS-MAECI, le PIDD n'a cessé de croître et de se développer.

A. Africa Plus

56. Le succès des trois premières éditions a conduit la DGCS-MAECI à renouveler son soutien pour une quatrième édition considérablement élargie du PIDD (rebaptisée "PIDD 2025 Africa Plus"). Cet engagement renouvelé a permis d'augmenter le nombre de participants à 30, d'élargir la représentation géographique et d'améliorer le soutien logistique tant pour les conférenciers que pour les participants. L'appel à candidatures lancé début février 2025 a attiré 122 candidatures de 24 pays.

57. S'appuyant sur la base des éditions précédentes, le PIDD Africa Plus 2025 s'est articulé autour d'une phase de préparation en ligne de deux semaines suivie d'un volet en présentiel de trois semaines. Le programme a offert une formation approfondie sur les principaux instruments et domaines thématiques d'UNIDROIT, notamment: les contrats du commerce international; le droit privé et le développement agricole; les instruments sur l'accès au crédit (y compris la Convention du Cap et ses Protocoles, la Loi type UNIDROIT-CNUDCI sur les récépissés d'entrepôt et la Loi type d'UNIDROIT sur l'affacturage), la protection des biens culturels, l'application des droits des créanciers, la liquidation bancaire, les actifs numériques et les dimensions juridiques de l'intelligence artificielle. Il a également exploré le rôle plus large du droit privé dans la promotion des objectifs de développement durable (ODD).

58. Une section dédiée sur le site Internet d'UNIDROIT offre des ressources et des mises à jour, et une communauté LinkedIn a été créée pour soutenir le réseautage et la collaboration des participants aux éditions précédentes. UNIDROIT a également un accord en cours avec la Fondation *IES Abroad*, en vertu duquel des stagiaires internationaux sélectionnés contribuent au programme tout en acquérant une expérience précieuse dans la recherche juridique.

59. L'appel à candidatures pour l'édition 2026 du PIDD Africa Plus s'est clôturé le 28 février 2026 et a attiré 234 candidatures provenant de 34 pays africains, confirmant la visibilité croissante et la pertinence institutionnelle du programme dans toute la région.

B. Balkans, Partenariat oriental, Asie centrale et Caucase

60. En tant que programme parallèle au PIDD Africa Plus, et s'appuyant sur le succès de l'expérience pour la région africaine, une formation régionale dédiée ciblant les pays des Balkans, du Partenariat oriental, de l'Asie centrale et du Caucase a été lancée en 2025. Cette nouvelle formation, rendue possible grâce au soutien indéfectible de la DGCS-MAECI, s'est appuyée sur l'expérience et la méthodologie développées dans le cadre des éditions africaines du PIDD. La formation a offert un programme d'études adapté aux spécificités des régions participantes, combinant une semaine de préparation en ligne et deux semaines de séminaires en présentiel à Rome. Elle a couvert des domaines clés tels que l'accès au crédit, les contrats du commerce international, le droit privé et le développement agricole, la procédure civile et l'exécution, les biens culturels, l'insolvabilité bancaire, les aspects juridiques des technologies numériques et le développement durable. Les participants ont bénéficié de la présence d'experts internationaux et régionaux de premier plan, avec la collaboration de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD) et de la Banque asiatique de développement (BAD). Dans le cadre d'une perspective à plus long terme, il est prévu que la formation comprenne également des missions sur le terrain et des activités de suivi afin de multiplier son impact dans les pays cibles.

61. La première édition s'est déroulée du 8 au 26 septembre 2025 et a réuni 20 professionnels sélectionnés provenant de pays tels que l'Albanie, l'Arménie, l'Azerbaïdjan, la Géorgie, le Kazakhstan, le Kirghizistan, la Macédoine du Nord, la Moldavie, le Monténégro, l'Ouzbékistan, la Serbie, le Tadjikistan et le Turkménistan. La deuxième édition est prévue du 5 au 20 septembre 2026.

V. BIBLIOTHÈQUE D'UNIDROIT

62. En 2025, la Bibliothèque d'UNIDROIT a connu une forte activité, accueillant simultanément des dizaines de chercheurs, de boursiers et de visiteurs tout au long de l'année, tout en s'attachant à enrichir ses fonds, à réorganiser ses rayonnages et, bien sûr, à remplir sa mission première consistant à soutenir les travaux du Secrétariat. Fait très significatif, en 2025, le personnel de la Bibliothèque a entamé une procédure de demande de déclaration d'"intérêt culturel exceptionnel" auprès de la Surintendance spéciale pour les Beaux-Arts et le paysage de Rome de la Commission régionale du patrimoine culturel du Ministère italien de la Culture – demande qui a finalement été acceptée et annoncée en janvier 2026. Cette déclaration confirme l'importance culturelle et historique de la Bibliothèque, et son nouveau statut ouvrira des possibilités d'accès à des financements pour des projets spécifiques de conservation, de préservation et de diffusion de ses collections.

63. Plus de 1.500 titres bibliographiques ont été ajoutés au catalogue de la Bibliothèque en 2025 – il s'agit de monographies, de nouveaux numéros de publications en série, de volumes annuels reliés de revues, et même d'articles de revues juridiques sélectionnés avec soin qui se sont révélés particulièrement intéressants pour les usagers de la Bibliothèque. Comme les années précédentes, les dons ont joué un rôle crucial dans l'enrichissement des fonds de la Bibliothèque. En 2025, la Bibliothèque a reçu des dons d'une valeur d'environ 35.000 € en monographies et de 4.500 € en

revues juridiques et périodiques (certaines de ces dernières provenant d'échanges). La Bibliothèque d'UNIDROIT a notamment reçu un vaste assortiment d'ouvrages provenant de la bibliothèque personnelle de feu Paolo Picone, Professeur émérite de l'Université Sapienza, grâce à la coordination de sa veuve, Mme Bettina Maxion, ancienne Bibliothécaire d'UNIDROIT. Le personnel de la Bibliothèque a achevé le catalogage de la collection Picone au cours des premiers mois de 2026 – soit un total de 558 volumes, couvrant non seulement le droit privé international et comparé, mais aussi le droit public, le droit et l'économie, l'histoire du droit, la politique et la sociologie. En outre, la Bibliothèque remercie la Professeure Maria Chiara Malaguti, Présidente émérite d'UNIDROIT, qui a également fait don d'une collection variée d'ouvrages à la Bibliothèque en 2025, laquelle sera cataloguée en 2026 sous le nom de Collection Malaguti. Par ailleurs, comme toujours, la Bibliothèque d'UNIDROIT exprime ses remerciements les plus sincères à l'Institut Max Planck de droit privé comparé et international de Hambourg, Allemagne, pour sa générosité et son soutien constants.

64. Au cours du second semestre 2025, le personnel de la Bibliothèque a entamé un projet à long terme visant à réorganiser ses rayonnages, en commençant par les deux étages supérieurs, afin d'optimiser l'espace et la répartition pour mieux gérer la croissance. De plus, la Bibliothèque a notamment réalisé des progrès supplémentaires en vue i) d'achever l'indexation de la Collection Cordero, un don important effectué en 2024 par la Professeure Giuditta Cordero-Moss, couvrant plusieurs siècles et un large éventail de thèmes liés au droit, à l'histoire et à la littérature; ii) la numérisation de la Collection Scialoja, composée d'environ 700 documents d'importance historique ayant appartenu à Vittorio Scialoja, fondateur et premier Président d'UNIDROIT, grâce à un don important du Professeur Achille de Nitto; et iii) la numérisation de la collection de recueils historiques et d'autres ressources rares de la Bibliothèque grâce à l'aide d'un bénévole à temps partiel.

65. En 2025, le personnel de la Bibliothèque a commencé à planifier la mise à niveau de son logiciel de gestion et la migration de son catalogue vers une plateforme plus moderne, dans le but d'optimiser les recherches des usagers et de mieux exploiter les ressources que la Bibliothèque conserve et préserve. Consciente que le coût d'une telle transition serait assez important, la Bibliothèque a également commencé à explorer des possibilités de collecte de fonds et d'autres sources de financement alternatives. Plus généralement, le personnel de la Bibliothèque a également commencé à développer des plans à long terme visant à renforcer la collaboration avec diverses institutions partenaires par l'intermédiaire de l'Académie d'UNIDROIT, ainsi qu'avec d'autres bibliothèques juridiques et réseaux de bibliothèques du monde entier.

VI. ARCHIVES D'UNIDROIT

66. Les Archives historiques d'UNIDROIT conservent les documents issus des activités de l'Institut depuis sa fondation en 1926 jusqu'à nos jours. Installées dans une série de salles dédiées adjacentes à l'annexe de la Bibliothèque, les Archives occupent une superficie totale d'environ 300 mètres linéaires, ce qui équivaut à environ 2.700 dossiers. En vue des célébrations du Centenaire, un projet mené sous la supervision et avec la collaboration de la Surintendance archivistique et bibliographique du Latium (*Soprintendenza archivistica e bibliografica del Lazio*), et avec le soutien financier de la *Fondazione del Monte di Bologna e Ravenna*, est en cours depuis octobre 2023 afin de restaurer, réorganiser et, à terme, rendre plus accessibles les Archives de l'Institut.

67. Sous la direction de Mme Diana Fiore, Archiviste professionnelle qui avait déjà coordonné les travaux d'une équipe de jeunes diplômés lors des phases précédentes, les documents d'archives sont traités conformément aux directives et réglementations nationales et internationales, au travers d'un processus en plusieurs étapes comprenant la réorganisation, l'inventaire et le catalogage numérique, avec l'attribution d'un numéro d'ordre unique. Une fois ce processus achevé, il sera possible de passer à la phase suivante consistant à déterminer quels documents peuvent ensuite être numérisés pour faciliter leur accès et leur consultation. Depuis la dernière session du Conseil de Direction, les travaux ont continué à progresser à cet égard, et le personnel ainsi que les usagers de la Bibliothèque

ont déjà pu bénéficier du projet, en consultant les dossiers et documents pertinents datant des premières années des Archives.

68. Par ailleurs, au cours des premiers mois de 2026, une exposition de documents provenant des Archives d'UNIDROIT (ainsi que d'archives externes) a été organisée dans le cadre des célébrations du Centenaire de l'Institut. Un parcours thématique visant à présenter l'historique d'UNIDROIT à travers des documents d'archives a été mis en place et inauguré le 20 avril 2026 lors de la cérémonie officielle d'ouverture du Centenaire, en présence du Président de la République italienne.

VII. PROGRAMME DE BOURSES, DE STAGES ET DE RECHERCHE D'UNIDROIT

69. Le Programme de bourses, de stages et de recherches d'UNIDROIT est l'un des outils les plus importants de l'Institut pour promouvoir les travaux d'UNIDROIT et les recherches connexes dans les domaines du droit privé international, du droit commercial international et du droit comparé. Depuis son lancement en 1993, ce Programme a permis à l'Institut d'accueillir plus de 800 chercheurs et stagiaires issus de plus de 76 pays pour mener des travaux de recherche et effectuer des stages. Les participants au Programme sont sélectionnés par le biais d'un processus de sélection solide et compétitif. Les candidats au programme de bourses retenus sont invités à effectuer des séjours de recherche de deux mois à la Bibliothèque d'UNIDROIT, et les candidats aux stages retenus sont invités à effectuer des stages de trois mois au Secrétariat d'UNIDROIT. De plus, chaque année, l'Institut sélectionne un chercheur exceptionnel pour la prestigieuse "bourse Sir Roy Goode" d'une durée de six à neuf mois.

70. Depuis 2014, le Programme de bourses est entièrement financé par des contributions extrabudgétaires volontaires, en s'appuyant exclusivement sur la générosité des sponsors du Programme¹⁷. Les participants reçoivent des allocations (1.500 € par mois pour les boursiers, 1.000 € par mois pour les stagiaires) pendant leur séjour à Rome. L'objectif à long terme du Programme est de fournir un financement à tous les candidats acceptés; cependant, en raison de ressources limitées, seul un pourcentage limité de candidats reçoivent actuellement des bourses de recherche ou des allocations de stage.

71. Dans le cadre du Programme 2025, UNIDROIT a reçu un nombre record de 295 demandes de stage, 162 demandes de bourses et 30 demandes pour la Bourse Sir Roy Goode. Le Secrétariat a accueilli 67 stagiaires originaires de 30 pays en 2025, qui ont collaboré aux projets en cours avec le Secrétariat d'UNIDROIT. Parmi ces 67 stagiaires, quinze ont bénéficié d'une allocation pour la durée de leur stage. En outre, le Secrétariat a accueilli seize boursiers provenant de quatorze pays différents et 64 chercheurs issue de 24 pays pour effectuer des séjours de recherche à la Bibliothèque d'UNIDROIT. M. Joseph Chu (Doctorant à l'Université d'Oxford) a été sélectionné parmi 30 candidats pour devenir le boursier Sir Roy Goode 2025. Enfin, treize stages Senior et cinq bourses ont été attribués en 2025 dans le cadre d'un programme spécialisé soutenu par le *Chinese Scholarship Council*. Pour davantage de détails concernant le Programme et ses bénéficiaires en 2025, voir le Rapport de mise en œuvre du Programme de bourses et de stages d'UNIDROIT 2025.

72. Pour le Programme 2026, UNIDROIT a reçu un nouveau record de 776 candidatures, dont 447 demandes de stages, 285 demandes de bourses et 44 demandes pour la Bourse Sir Roy Goode. Un résumé statistique concernant la répartition par genre, nationalité et domaines de recherche figure ci-dessous. Les candidatures provenaient de 76 pays, la majorité d'entre elles venant de personnes ayant au moins un diplôme de maîtrise en droit souhaitant entreprendre des recherches ou travailler

¹⁷ Parmi les sponsors du Programme figurent le Centre de droit transnational asiatique d'UNIDROIT (CDTA), le Ministère du Commerce de la République populaire de Chine (MOFCOM), les membres du Conseil de Direction, l'Association des anciens élèves d'UNIDROIT, le *United Rule of Law Appeal* (UROLA) et le cabinet d'avocats Madrugá BTW (Brésil).

sur des projets d'UNIDROIT dans les domaines i) des contrats du commerce international, et ii) du droit et de la technologie. M. Kristijan Poljanec (Professeur adjoint, Université de Zagreb) a été sélectionné parmi 44 candidats en tant que boursier Sir Roy Goode 2026.

Demands de **stages** UNIDROIT 2026 – Région, genre, qualification et préférence de projet

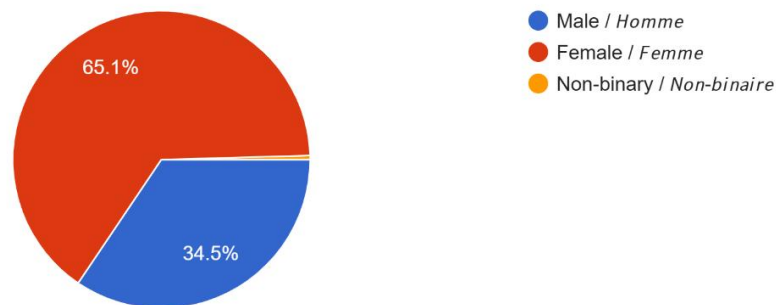
Region of Nationality / Région de nationalité

447 responses



Gender / Genre

447 responses



University Degree (either currently underway or highest level of graduation) / Diplôme universitaire (en cours ou le plus élevé)

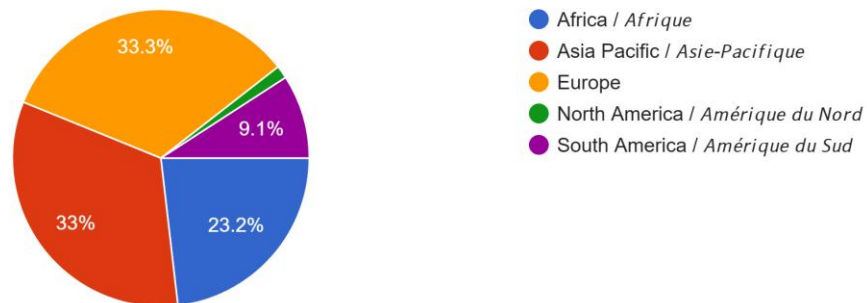
447 responses



Demands de **bourses** UNIDROIT 2026 – Région, genre, qualification et domaine de recherche

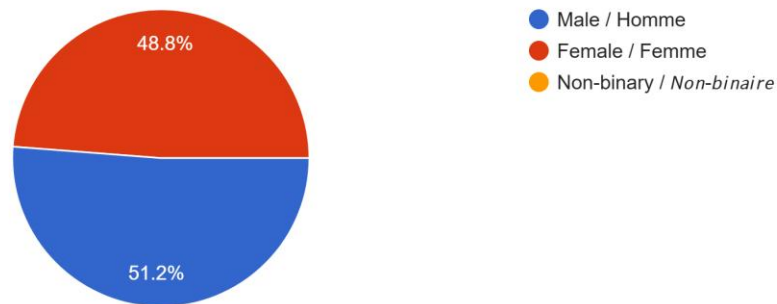
Region of Nationality / Région de nationalité

285 responses



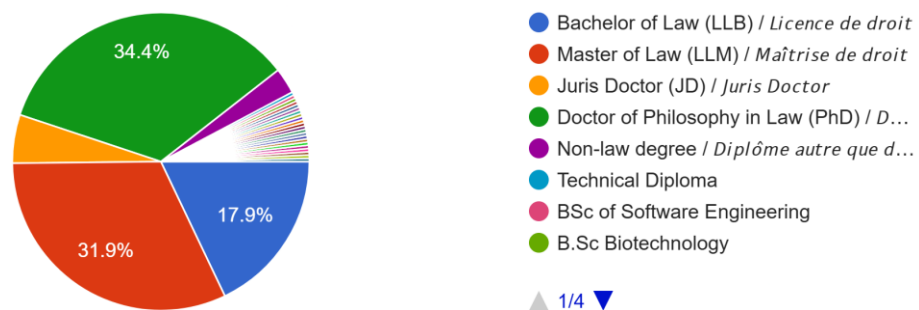
Gender / Genre

285 responses



Highest Academic Qualification (Including ongoing study) / Qualification académique la plus élevée (y compris études en cours)

285 responses



▲ 1/4 ▼

Area of Research / Domaine de recherche

285 responses



VIII. COOPÉRATION AVEC LES INSTITUTIONS ACADÉMIQUES ET PARTENAIRES

73. UNIDROIT est fermement déterminé à favoriser la collaboration universitaire mondiale, la formation juridique pratique et les partenariats institutionnels, dans le but général de promouvoir l'application et la compréhension de ses instruments à l'échelle mondiale. Cet engagement se traduit par l'élargissement constant et stratégique de la coopération de l'Institut avec les universités et d'autres institutions, visant à promouvoir la recherche, l'éducation et l'engagement professionnel dans tous les domaines relevant du mandat d'UNIDROIT. Bon nombre des activités de promotion et d'éducation du Secrétariat sont mises en œuvre dans le cadre d'accords de coopération, qui formalisent et concentrent la coopération sur des domaines d'intérêt mutuel avec des partenaires universitaires et institutionnels.

A. Accords de coopération académiques

74. Depuis la 105^{ème} session du Conseil de Direction, UNIDROIT a conclu de nouveaux accords de coopération avec huit universités et instituts de recherche. Ces accords visent à renforcer la collaboration, à faciliter les initiatives conjointes - notamment les projets de recherche, les programmes d'études et les événements coorganisés - et à promouvoir le Programme de bourses, de stages et de recherche d'UNIDROIT. Dans plusieurs cas, les institutions partenaires gèrent des processus de sélection compétitifs pour les stagiaires et peuvent fournir un soutien financier complet pour les stages.

75. Parmi les nouveaux partenariats universitaires, on peut citer:

- Université Prince Mohammad Bin Fahd (Arabie saoudite) – 26 mai 2025;
- Université chinoise de Hong Kong, Faculté de droit (CHUK LAW) – 29 mai 2025;
- Université de Zurich (UZH), Faculté de droit – 15 août 2025;
- Université de droit, *Vietnam National University*, Hanoï (VNU-UL) – 14 septembre 2025;
- *Royal University of Law and Economics* (Cambodge) – 26 septembre 2025;
- *Italian-Norwegian Research Institute for Law and Economics* (INRILE) – 29 octobre 2025;
- *Hong Kong University* (HKU), *Asian Institute of International Financial Law* (AIIFL) – 26 novembre 2025; et

- *Hong Kong University (HKU), Faculté de droit (HKU Law) – 10 décembre 2025.*

76. Par ailleurs, le 21 juillet 2025, UNIDROIT a signé un Protocole additionnel à son Protocole d'accord de 2024 avec le Département de droit de l'Université Roma Tre afin de mener un projet conjoint dans le secteur spatial, élargissant ainsi le champ de la collaboration universitaire et de la recherche.

B. Partenariats institutionnels au-delà du monde académique

77. UNIDROIT a également renforcé ses liens avec des institutions clés par le biais d'accords de coopération, améliorant ainsi la collaboration en matière de réforme juridique, de programmes de formation liés à l'arbitrage et d'administration de la justice. Depuis mai 2025, des partenariats officiels ont été conclus avec quatre institutions:

- Commission d'arbitrage de Pékin/Cour d'arbitrage international de Pékin (BAC/BIAC) – 26 juin 2025;
- Association italienne d'arbitrage (*Associazione Italiana per l'Arbitrato, AIA*) – 1^{er} août 2025;
- Ministère de la Justice, Royaume d'Arabie saoudite – 21 octobre 2025; et
- *Egyptian State Lawsuits Authority -ESLA* – 29 avril 2026.

IX. PUBLICATIONS D'UNIDROIT

A. Revue de droit uniforme

78. La nouvelle méthode en ligne de soumission d'articles à la *Revue de droit uniforme*, d'examen et de traitement (le système de soumission "ScholarOne") introduite en 2023 est désormais pleinement opérationnelle. Il convient de noter que Oxford University Press (OUP) a l'intention de transformer toutes ses revues en publications uniquement en ligne, éliminant ainsi les copies papier. Afin de répondre au besoin de l'Institut d'avoir la *Revue de droit uniforme* en format papier pour le Centenaire en 2026, l'OUP a accepté de reporter à 2027 le transfert de la *Revue de droit uniforme* sur la plateforme en ligne seulement ¹⁸.

79. Les données d'abonnement fournies par OUP indiquent qu'il existe une tendance générale vers les abonnements en ligne. Il convient de noter l'arrangement spécial mis en place par l'OUP pour les pays en développement, qui offre des abonnements en ligne à des revues à des tarifs inférieurs et, dans certains cas, gratuits, car UNIDROIT n'a pas les moyens d'atteindre tous les pays en développement inclus dans ce programme.

80. On ne saurait trop insister sur l'importance de la *Revue de droit uniforme* comme source d'informations tant sur l'Institut et ses instruments que sur les instruments d'autres organisations actives dans le domaine du droit privé transnational, ainsi que sur la réception des instruments de droit privé international dans les pays qui les adoptent. Son importance se manifeste également par le nombre croissant d'articles proposés par les auteurs, dont beaucoup proviennent d'Afrique et d'Asie. En 2025, 82 articles ont été soumis à la *Revue de droit uniforme*. Au moment de la rédaction du présent document (2 mars 2026), treize articles avaient été soumis.

¹⁸ La *Revue de droit uniforme* est disponible sur le site Internet de l'OUP à l'adresse suivante (en anglais): <https://academic.oup.com/ulr>.

81. Chaque année, l'OUP fournit des statistiques sur la consultation en ligne de la *Revue de droit uniforme*. Le tableau ci-dessous porte sur la consultation du texte intégral des articles publiés dans la *Revue* au cours des douze mois compris entre janvier et décembre 2025. Il confirme l'intérêt constant des lecteurs pour les Principes d'UNIDROIT relatifs aux contrats du commerce international ainsi que pour d'autres thèmes plus traditionnels, tels que le droit des contrats. Les contributions portant sur des "nouveaux" sujets, comme les actifs numériques, sont en augmentation après un démarrage lent.

Top 10 des articles avec le plus de visualisations en texte intégral (html – pdf) au cours des douze derniers mois			
Titre	Auteur	Année de publication	Visualisations
Shaping the future of AI: balancing innovation and ethics in global regulation	Pouya Kashefi, Yasaman Kashefi, and Ghafouri Mirsaraei, AmirHossein	2024 p. 524	2,388
The law governing international commercial contracts and the actual role of the UNIDROIT Principles	Michael Joachim Bonell	2018 p.15	2,019
The impact of blockchain technologies and smart contracts on dispute resolution: arbitration and court litigation at the crossroads	Pietro Ortolani	2019 p. 430	1,647
The significance of a forum selection agreement as an indicator of the implied choice of law in international commercial contracts	Chukwuma Samuel Adesina Okoli	2023 p. 197	1,495
Electronic bills of lading, transnational and English law: blocking the blockchain?	Thomas Krebs	2024 p.323	1,395
Sustainable development clauses in international contracts through the lens of the UNIDROIT Principles..	Ekaterina Pannebakker	2024 p. 352	994
State subsidies and aircraft financing in the EU, USA, and China: a balancing act	StevenTruxal	2024 p.17	901
The update obligation for smart products under the EU Sale of Goods Directive: the seller's right of ..	Katarzyna Kryla-Cudna	2024 p. 287	716
Political barriers in the ratification of international commercial law conventions	Johanna Hoekstra	2021 p. 43	689
Joint and several liability at the interface of national and international law and the FIDIC conditions.	Nisreen Mahasneh	2024 p. 412	673

B. Autres publications

1. Guide juridique UNIDROIT-FIDA sur les contrats d'investissement en terres agricoles (ALIC)

82. En février 2025, UNIDROIT a publié la version française de son Guide juridique sur les contrats d'investissement en terres agricoles et a organisé la cérémonie officielle de lancement de cette publication le 1^{er} juillet 2025.

2. Loi type UNIDROIT-CNUDCI sur les récépissés d'entrepôt et Guide pour son incorporation

83. En mai 2025, UNIDROIT a produit une édition limitée de la Loi type UNIDROIT-CNUDCI sur les récépissés d'entrepôt et du Guide pour son incorporation, qui a été distribuée lors d'une manifestation parallèle à la 105^{ème} session du Conseil de Direction, le 23 mai, intitulée "UNIDROIT's Contribution to Private Law and Agricultural Development".

3. Trente ans des Principes d'UNIDROIT relatifs aux contrats du commerce international: pertinence passée, présente et future

84. En mai 2025, UNIDROIT a publié plusieurs articles dérivant de diverses présentations faites lors de la conférence de mai 2024 célébrant le 30^{ème} anniversaire de l'adoption des Principes d'UNIDROIT, ainsi que quelques contributions supplémentaires, le tout rassemblé sous la forme d'une monographie. Les auteurs ont passé en revue les réalisations passées et présentes et ont mis en évidence les points forts ainsi que les domaines dans lesquels des améliorations et des développements supplémentaires pourraient être envisagés pour l'avenir.

4. Guide législatif d'UNIDROIT sur la liquidation bancaire

85. En septembre 2025, UNIDROIT a publié son Guide législatif sur la liquidation bancaire (en anglais), qui avait été adopté par le Conseil de Direction en mai 2025.

5. Principes des contrats de réassurance 2025 (PRICL)

86. En octobre 2025, UNIDROIT a publié les Principes du droit des contrats de réassurance 2025 (en anglais), fruit des travaux Groupe de travail sur les PRICL en collaboration avec UNIDROIT.

6. Loi type d'UNIDROIT sur l'affacturage – version espagnole

87. Enfin, en décembre 2025, UNIDROIT a publié la version espagnole de sa Loi type sur l'affacturage (*Ley Modelo de UNIDROIT sobre Factoraje*), coordonnée par le Professeur Alejandro Garro de l'Université Columbia. Cette publication a été rendue possible grâce à un don généreux du Gouvernement espagnol.

C. Traductions

1. Principes d'UNIDROIT relatifs aux contrats du commerce international

88. L'année 2025 a vu l'ajout de la version arabe des dispositions des Principes d'UNIDROIT 2016, sur le site internet d'UNIDROIT. Enfin, la version intégrale portugaise des Principes d'UNIDROIT 2016 a, en outre, été publiée au Brésil en juin 2025 et, conformément à l'accord de traduction, sera mise en ligne sur le site Internet d'UNIDROIT en juin 2026.

2. Règles modèles européennes de procédure civile ELI-UNIDROIT

89. La traduction en ukrainien des dispositions des Règles modèles européennes de procédure civile ELI-UNIDROIT ont été finalisées et publiées pour référence en ligne en 2025.

3. Principes d'UNIDROIT relatifs aux actifs numériques et droit privé

90. Les versions chinoise et japonaise des dispositions des Principes d'UNIDROIT relatifs aux actifs numériques et droit privé ont été publiées sur le site Internet d'UNIDROIT en 2025. La version espagnole des Principes ANDP a été publiée en février 2026.

4. Guide législatif d'UNIDROIT sur la liquidation bancaire

91. La version japonaise du Guide législatif d'UNIDROIT sur la liquidation bancaire a été publiée sur le site Internet d'UNIDROIT en 2025 et la version chinoise début 2026.

5. Loi type d'UNIDROIT sur l'affacturage

92. Comme cela a été mentionné plus haut, UNIDROIT a publié la traduction espagnole de la Loi type sur l'affacturage.

X. ACTION DEMANDÉE

93. *Le Conseil de Direction est invité à prendre note de toutes les activités de l'Académie et à soutenir les initiatives du Secrétariat dans ces domaines.*

ANNEXE**Information Paper on the CTC International Moot Court Series**

(prepared by Professor Jeffrey Wool, Director of the Cape Town Convention Academic Project and UNIDROIT Senior Academic Fellow)

A. Background: The Cape Town Convention and The Cape Town Convention Academic Project

1. The Cape Town Convention Academic Project (CTCAP) was established to facilitate and further the academic study and assessment of the Cape Town Convention and its Protocols. The Project is a joint undertaking between UNIDROIT and the University of Cambridge Faculty of Law. The Aviation Working Group (AWG) – the international aviation industry body that played a leading role in the development of the Convention – is the founding sponsor of the CTCAP. The CTCAP is co-directed by Professor Louise Gullifer (Rouse Ball Professor of English Law, University of Cambridge), Professor Jeffrey Wool (Senior Academic Fellow, UNIDROIT; Distinguished Fellow and Visiting Professor of Law, Hebrew University of Jerusalem; and Secretary-General of AWG), and Professor Ignacio Tirado (Secretary-General of UNIDROIT). Senior advisers include Professor Sir Roy Goode (Emeritus Professor of Law, University of Oxford) and Rob Cowan (Managing Director of Aviareto Ltd).

2. CTCAP undertakes a wide range of educational and research activities, including:
- maintaining a comprehensive online Repository of documents relating to the CTC and its Protocols, including legal texts, case law, and legislative materials from Contracting States;
 - publishing the Cape Town Convention Academic Journal (an open-access, online publication);
 - hosting the annual CTC Academic Conference, widely considered the leading Cape Town Convention event, bringing together academics, practitioners, government officials, and industry leaders;
 - developing educational materials; and
 - administering the CTC International Moot Court Programme.

B. The CTC International Moot Court Programme: Purpose and Benefits

3. The CTC International Moot Court Programme (the “CTC moot court”) was created under the auspices of CTCAP. The CTC moot court was formally announced in December 2022, and the inaugural moot court took place in September 2023.

4. The CTC moot court serves two principal objectives:
- to familiarise students, academics, and judges with the Cape Town Convention and its Aircraft Protocol in the context of complex, multi-jurisdictional hypothetical fact patterns, presented in a simulated judicial setting; and
 - to provide law students with rigorous educational exercises involving the CTC instruments, developing both substantive knowledge of the treaty and practical advocacy skills.

5. Each moot is heard before sitting judges drawn from the host jurisdiction, providing participants with an authentic judicial experience. Fact patterns are tailored to reflect the legal framework and treaty declarations of the participating jurisdictions, ensuring that the exercise is directly relevant to practitioners, judges, and students in those countries. Law firms from the AWG

global legal network tutor and advise participating students on the basics and relevant details of the CTC.

6. The CTC moot court offers a distinctive range of benefits to participants and to the broader international legal community:

- Judicial Education. Sitting judges engage directly with the CTC through realistic contested scenarios, deepening their understanding of the CTC framework. This is particularly valuable in jurisdictions where CTC-related disputes remain relatively novel.
- Student Training. Students develop specialised expertise in international commercial law, learning to master complex treaty provisions, apply them to multi-jurisdictional fact patterns, and present persuasive arguments before an experienced bench.
- Cross-Border Legal Awareness. Multi-jurisdictional fact patterns train participants to analyse how the CTC operates across different national insolvency and commercial laws, fostering cross-border legal awareness and practical problem-solving skills.
- Global Outreach. By working across different jurisdictions, the CTC moot court promotes awareness of and engagement with the CTC in regions where ratification and implementation are at various stages of development.
- Capacity-Building. The Programme builds a cadre of lawyers and judges equipped to handle CTC-related disputes with expertise and confidence, supporting the long-term effectiveness of the treaty.
- Industry Engagement. In jurisdictions where the AWG's Legal Advisory Panel is active, contact group law firms brief and mentor participating student teams, bringing real-world industry experience directly into the academic exercise.

C. Moot Courts Held to Date

7. Since the launch of the Programme in 2022, seven moot court sessions have been held on four continents. The CTC moot court has operated in two phases: (i) an initial phase featuring cross-border litigation fact patterns and (ii) a current phase featuring cross-border insolvency fact patterns.

8. Across both phases, fact patterns have been adjusted to the specific treaty declarations made by each participating jurisdiction, ensuring that each exercise is legally accurate and directly relevant to local practice. Phase I patterns focused on enforcement disputes – testing participants' ability to analyse the exercise of creditor remedies across jurisdictions and the priority of international interests. Phase II patterns have addressed cross-border insolvency scenarios, requiring participants to assess the interaction between the CTC's insolvency provisions – particularly Article XI of the Aircraft Protocol (Alternative A), Article XXX(4) (choice of law rule on Alternative A) – and the national insolvency and restructuring laws of the participating jurisdictions.

9. The first three sets of moot courts employed a cross-border litigation fact pattern involving the CTC, addressing the enforcement of international interests in aircraft objects. These were conducted in the following jurisdictions.

- United Kingdom: The inaugural CTC moot court was held on 26 September 2023 at Jesus College, University of Cambridge, as a curtain-raiser to the Twelfth CTCAP Annual Conference. The competition was contested by teams from the University of Cambridge and the University of Oxford and was presided over by Mr Justice Antony Zacaroli of the UK High Court.
- Canada: A second moot court was hosted by McGill Law School in Montreal. This session took the form of a friendly competition between student teams from McGill Law School, applying the CTC cross-border litigation fact pattern in a Canadian context. There were three judges,

from common and civil law provinces, with former Justice Descamps of the Supreme Court of Canada presiding.

- Singapore, Malaysia, and Indonesia: A third set of moot courts was held across Asia, with national competitions in Singapore and Malaysia. The Asian series culminated in a grand finale between the winners of the two national competitions, presided over by sitting High Court judges from Singapore, Malaysia, and Indonesia, and including Justices Mary Lim and Vinod Coomarswamy.

10. From 2025, the CTC moot court moved to cross-border insolvency fact patterns, reflecting the growing importance of CTC insolvency provisions in the context of airline restructurings worldwide. Three moot courts have been held during this phase.

- United States: The first moot in the insolvency phase was held on 2 April 2025 in New York, hosted by Brooklyn Law School with teams from Brooklyn Law School and Fordham Law School. The fact pattern was based on a US-China cross-border insolvency scenario, involving a foreign airline seeking Chapter 11 bankruptcy protection in the United States and the application of the CTC Aircraft Protocol, including questions regarding administrative claims. The moot was presided over by US Bankruptcy Court Judge Elizabeth Stong of the Eastern District of New York and retired US Bankruptcy Court Judge Shelly Chapman of the Southern District of New York.
- Ireland: The second moot in this phase was held on 24 June 2025 in Dublin, using an Ireland-Nigeria cross-border insolvency fact pattern. The competition was held between teams from Trinity College Dublin and University College Dublin, Schools of Law. It was presided over by three Irish judges, Justices Eileen Roberts, Michael Quinn, and Denis MacDonald.
- Nigeria: The third moot court took place in Abuja on 12 November 2025 between teams from the University of Benin and the University of Lagos. The fact pattern mirrored that used for the Irish moot, based on the Ireland-Nigeria cross-border insolvency scenario. The moot was presided over by three Federal High Court judges, Justices Joyce Abdulmalik, Binta Nyako, and James Omotosho.

D. Conclusion

11. The CTC International Moot Court Programme is a unique and valuable initiative that serves the purposes of legal education for both students and judges and deepens judicial familiarity with the Cape Town Convention and its Protocols. As the Programme continues to expand across new jurisdictions and new fact pattern themes, it is becoming an increasingly important vehicle for building global CTC expertise at both the student and judicial levels.

12. Governing Council Members are encouraged to facilitate the continued development and expansion of the Programme across new jurisdictions, working with the CTCAP.